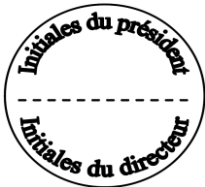




No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 17 décembre 2012</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 17 décembre 2012, à 18h30, à l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Nathalie Bérubé M. Laurent Bornard M. Clément Delisle, président et substitut au Comité de parents Mme Chantal Fontaine, secrétaire Mme Linda Joyal, déléguée au Comité de parents M. David Tessier, vice-président</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Enseignant(e)s : M. Jules Boisvert Mme Jo-Lynn Gauthier M. Keven Masson</p> <p>Professionnel : Mme Audrey Morin</p> <p>De soutien : Mme France Nadeau</p> <p>Représentantes de la communauté : (aucune)</p> <p>Représentants des étudiants : M. Alexandre Dufour Maheux, 4^{ème} secondaire</p> <p>Ainsi que : M. Denis Leroux, directeur Mme Mireille Philippot, commissaire</p> <p>Absences motivées : M. Antoine Busatta, parent M. Michel Coulombe, enseignant Mme Sonia Gagnon, parent Mme Hélène Guimont, enseignante Mme Micheline Leboeuf, repr. de la communauté Mme Nicole Teasdale, repr. de la communauté Mme Kate Wilson, représentante 5^{ème} secondaire</p> <p>Absence non motivée : M. Harold Turbide, enseignant.</p>
<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>1.0 M. Clément Delisle, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h34.</p>
<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour CE 2012-12-324</p>	<p>1.1 Il est proposé par M. Keven Masson d'adopter l'ordre du jour suivant :</p> <p>1. Sujets statutaires 1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012 1.3 Suites au procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2012 1.4 Période de questions du public 1.5 Informations de l'O.P.P. 1.6 Rapport du Conseil étudiant 1.7 Rapport de la déléguée au Comité de parents 1.8 Correspondance 2. Sujets de décision <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Activités d'autofinancement 2.2 Sorties éducatives 2.3 Rapport annuel 2011-2012 du Conseil d'établissement 2.4 Maquette de cours 2013-2014 2.5 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 3. Sujets de développement et d'information <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Plan de confinement barricadé 4. Levée de l'assemblée <ol style="list-style-type: none"> 4.1 Projet de contenu de la prochaine assemblée 4.2 Date et heure de la prochaine assemblée 4.3 Levée de l'assemblée. <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012</p> <p>CE 2012-12-325</p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>Il est proposé par Mme Nathalie Bérubé d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012</p>	<p>1.3.1 Page 4, Point #3.1 – Orthopédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle ressource est en poste depuis la semaine dernière, à raison de 19.5 heures par semaine; - Le ménage dans les dossiers se poursuit afin d'alléger cette tâche et offrir le service aux bonnes personnes.
<p>Questions du public</p>	<p>1.4 Concernant le voyage de fin de secondaire qui avait lieu à chaque année, il est demandé par Mme Chantal Fontaine...</p> <p>A) S'il a définitivement été décidé de ne plus en faire ? Les deux derniers à avoir lieu étaient Tunisie (2010) et Italie (2011)</p> <p style="padding-left: 20px;">→ Personne ne sait. À vérifier auprès de la Vie étudiante.</p> <p>B) Les sous amassés à cette fin depuis le début du secondaire seront redistribués de quelle façon aux élèves dans l'éventualité où il n'y en aura plus ?</p> <p style="padding-left: 20px;">→ Les élèves pourront utiliser cet argent pour les activités de finissants ou d'autres activités organisées par la Vie étudiante.</p>
<p>Informations de l'O.P.P.</p>	<p>1.5 Aucune.</p>
<p>Rapport du Conseil</p>	<p>1.6 M. Alexandre Dufour Maheux nous fait un résumé des activités réalisées depuis</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

étudiant	<p>notre dernière rencontre.</p> <p>1.6.1 Une nouvelle représentante de 4^{ème} secondaire s'est ajoutée au Conseil étudiant aujourd'hui.</p> <p>1.6.2 Activité de Noël</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actuellement en préparation; - À l'horaire : photos avec le Père Noël, vente de biscuits en pain d'épice à la 3^{ème} période. <p>1.6.3 Journée pyjama à confirmer pour le 22 janvier 2013.</p>
Rapport de la déléguée au Comité de parents	<p>1.7 Mme Linda Joyal nous fait un résumé des grands points des dernières rencontres.</p> <p>1.7.1 Consultations diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation scolaire 2013-2014; - Calendrier scolaire 2013-2014; - Tarification midi (surveillance et transport) : comme le service de transport sur l'heure du dîner n'est pas subventionné par le MELS et qu'il est déficitaire, une discussion est actuellement en cours pour augmenter le coût du transport midi à un montant plus près des coûts réels. À ce moment-ci, le coût de ces services pour l'année 2013-2014 serait de 165\$ pour la surveillance et de 260\$ pour le transport. <p>1.7.2 Plaintes à l'égard d'un enseignant du secondaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs parents sont intrigués concernant le cas de l'enseignant ayant reçu des plaintes; - M. Denis Leroux indique que le dossier est géré à la commission scolaire. <p>1.7.3 Place aux écoles (activités organisées dans les écoles).</p>
Correspondance	1.8 Aucune.
Activités d'autofinancement	2.1 Aucune.
Sorties éducatives CE 2012-12-326	<p>2.2 Une seule demande de sortie éducative nous a été présentée, et ce, par courriel le 19 novembre dernier.</p> <p>2.2.1 <u>Exposition <i>MicroZoo</i>, Musée Armand-Frappier à Laval (SÉ/12-13/03)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiateur : Kristine Millette - Clientèle visée : élèves de la Concentration science de la 3^{ème} secondaire - But : Sensibiliser les élèves au monde de la biotechnologie et aux procédés utilisés en laboratoire (visite guidée), ainsi que deux (2) activités complémentaires, la coloration Gram de bactéries et l'électrophorèse (ADN) - Date : Lundi 10 décembre 2012 - Coût : 286.75\$ (frais d'entrée) + autobus. Activité défrayée avec l'argent déboursé par les parents en début d'année <p>L'acceptation de cette sortie éducative avait été reçue par courriel au secrétariat de l'école.</p> <p style="text-align: right;">Accepté à l'unanimité</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Cette activité n'a pas eu lieu le 10 décembre 2012 à cause du mauvais temps. Elle a finalement eu lieu le 18 janvier dernier (2013).</p>
<p>Rapport annuel 2011-2012 du Conseil d'établissement CE 2012-12-327</p>	<p>2.3 Le rapport annuel 2011-2012 a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>Une période de cinq (5) minutes est accordée pour que chacun puisse en faire une lecture individuelle.</p> <p>Il est proposé par M. David Tessier d'adopter le rapport annuel 2011-2012 tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Maquette de cours 2013-2014 CE 2012-12-328</p>	<p>2.4 La maquette de cours 2013-2014 a été envoyée par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>M. Denis Leroux mentionne que...</p> <p>A) Pour l'année en cours, il y a plus de huit (8) professeurs qui ne sont pas subventionnés et il y a plus de trente-neuf (39) groupes en dépassement;</p> <p>B) Après consultation, nous avons une maquette de cours pour 3000 élèves alors que nous en avons seulement 1200. Il est donc suggéré de retirer des cours à option;</p> <p>C) PPO (Projet Personnel d'Orientation) devient obligatoire en 3^{ème} secondaire (choix de l'école) : le fait que FG/FGA (Formation Générale / Formation Générale Appliquée) seront pareils, ça peut relancer FGA;</p> <p>D) Le sondage effectué par la commission scolaire (concernant la structure de nos écoles secondaires) sera utilisé pour la préparation de la maquette de cours 2014-2015;</p> <p>E) Avec ce qui est présenté, on arrive à entrer dans le nombre de professeurs subventionnés par le MELS.</p> <p>Cette maquette de cours ne fait pas l'unanimité chez les enseignants : ils préfèrent garder le statu quo.</p> <p>Le seul cours qui disparaît totalement de la maquette de cours est multimédia. Il est proposé, par Mme Chantal Fontaine, de le laisser avec une condition d'avoir un minimum de deux (2) groupes. M. Denis Leroux regardera la faisabilité de l'offrir en tenant compte de la condition.</p> <p>Un vote secret est demandé par Mme Jo-Lynn Gauthier. Voici la proposition sur laquelle le vote se tiendra : <i>Il est proposé d'adopter la maquette de cours 2013-2014 telle que présentée avec la possibilité de ramener le cours de multimédia (avec un minimum de 2 groupes) selon la faisabilité.</i></p> <p style="text-align: right;">Adopté à la majorité</p> <p>M. Denis nous enverra un courriel pour nous aviser de la décision concernant le cours de multimédia.</p>
<p>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p>	<p>2.5 Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation. De plus, M. Denis Leroux remet à chacun des membres un exemple de formulaire de déclaration et de suivi des cas d'intimidation</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

CE 2012-12-329	ou de violence. M. Denis Leroux nous en fait un résumé... A) Le 25 janvier prochain, les membres du personnel seront informés de cette démarche; B) Tous les élèves seront ensuite informés des possibilités de dénoncer de façon confidentielle; C) Dès septembre 2013, il y aura une formalité pour informer les élèves, et ce, à chaque début d'année scolaire; D) Ce plan devra être adopté à chaque année. Il est proposé par M. Keven Masson d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que présenté. <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
Plan de confinement barricadé	3.1 À cause des tristes événements rapportés dans l'actualité (Newtown), la discussion de se doter d'un plan de confinement barricadé de même que d'exercices de préparation refait surface. Il est alors mentionné que chaque école devrait se doter d'un plan en cas de terrorisme, au même titre qu'un plan d'évacuation en cas d'incendie. Il faut faire un rafraîchissement auprès des membres du personnel — sans aller aussi loin que la pratique de l'an passé — pour ensuite présenter cela dans les classes auprès des élèves. Cela sera regardé par M. Denis Leroux avec l'équipe-école. Une fois en place, ce plan devra être révisé périodiquement.
Projet de contenu de la prochaine assemblée	4.1.1 Portes ouvertes – Cégep de Sorel-Tracy (cela aura lieu le 29 janvier 2013).
Date et heure de la prochaine assemblée	4.2 La prochaine rencontre était prévue le lundi le 14 janvier 2013. Comme il n'y aura que huit (8) jours d'école d'ici là (congé des Fêtes), il est proposé par M. Denis Leroux de tenir notre prochaine rencontre seulement en février, c'est-à-dire le lundi 11 février 2013. Tous les membres présents sont d'accord avec cette proposition. Notre prochaine assemblée aura donc lieu le lundi 11 février 2013 à 18h30.
Levée de l'assemblée CE 2012-12-330	4.3 Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Clément Delisle procède à la levée de l'assemblée. Il est 20h30. <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> Procès-verbal adopté le _____ <hr/> Président(e) _____ Secrétaire _____